CROIX

La fête de gymnastique donnée dimanche par la *Patriote*, a pleinement réussi. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel du dévoué président, M. Henri Segard, qu'on voit toujours sur la brèche partout où les questions libérales et patriotiques sont en jeu.

Les dames étaient venues en grand nombre et les tons claires de leurs toilettes printanières se mêlaient agréablement aux guirlandes tricolores dont la salle était décorée.

A signaler la présence de MM. Pluquet, maire, Florin, adjoint et d'une importante délégation de la Société de gymnastique de Quesnoy-sur-Deule, conduite par son sympathique et zélé président, M. Charles Delecroix, ainsi que de quelques membres de la *Rosiers-Jeunesse*, venus en leur nom personnel, pour donner à leurs camarades de Croix l'assurance de leur mutuelle amitié.

Après une brillante ouverture exécutée par l'harmonie la « Jeune France » de Wasquehal, dirigée par M. Henri Gadenne, la « Patriote » fait son entrée et sous les ordres de M. Delannoy, rend avec précision les mouvements d'ensemble imposés pour le concours de Paris.

Tous nos compliments aux gymnastes et particulièrement à leur chef qui a su leur faire accomplir des progrès sensibles que nous avons pu surtout apprécier dans les mouvements du concours d'hon neur où tous se sont surpassés.

Aux appareils, soit en sections, soit au travail libre, chacun a rivalisé de zèle pour montrer son savoir faire. Notons parmi les plus applaudis : MM. Delecluse Vaillant et Paul Flipeaux et dans la section des pupilles les jeunes Léon Lamblin et Vanhoolande qui promettent pour l'avenir le second surtout qui marche digne ment sur les traces de son frère, aujourd'hui sous les drapeaux.

La fête s'est terminée par une pyramide exécutée aux sons de la *Marseillaise* et éclairée par des flammes de bengale, puis le public s'est retiré enchanté du beau spectacle qu'on lui avait offert.

Plus tard gymnastes et musiciens se sont réunis au café du *Progrès*, et M. Segard, président de la *Patriote*, a remercié la *Jeune France* de son gracieux concours et les gymnastes étrangers de leur mar que de sympathie.

M. Delecroix, président de la société de Quesnoy-sur-Deule a affirmé en quelques mots bien sentis, la sincérité des sentiments qui unissent tous les gymnastes dont le seul but est l'amour de la France et le culte de ses trois couleurs.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements frénétiques et l'on s'est séparé en chantant la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Un bal des plus animés a clôturé cette belle journée, qui laissera en tous les cœurs un souvenir durable de patriotisme et d'enthousiasme.

C. D. F.

LE NORD

Douai. — *Suicide.* — On avait annoncé, sous réserve, le suicide d'un domestique qui se serait noyé de désespoir. Le malheureux qui avait placé toutes ses économies chez son patron, déclaré en faillite il y a quelque temps, s'était disait-on, jeté dans la Scarpe.

Le fait est malheureusement vrai. Le corps de ce domestique a été retrouvé, dans le canal, près du pont du Rivage et porté, cet après-midi, à la Morgue.

DEUX PERSONNES ASPHYXIÉES A HAMEL

Un pénible accident a mis en émoi la petite commune d'Hamel (canton d'Arleux).

Samedi dernier, on avait mis en tas, au domicile des époux Rincheval, cabaretiers, des déchets de lin, vulgairement appelés « anas », avant qu'ils fussent complètement éteints. Dans la nuit, ces déchets se rallumèrent ; deux personnes sur cinq, qui habitent la maison, furent asphyxiées : un vieillard de 82 ans et un homme de 47 ans ; la femme Rincheval est elle-même malade. A demain des détails, s'il y a lieu.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indiscutable pour personnes atteintes de *Rhumatisme et goutte chronique, Paralysies, Coxalgies. Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Grégoire, directeur, à St Amand.

1511

LA BELGIQUE

La police de Mouscron vient d'instruire une affaire des plus graves, qui fera grand bruit ici si les faits parviennent à être établis.

Il s'agit d'un viol commis dans les circonstances suivantes :

Une fille d'une vingtaine d'années, qui paraissait ne pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales, fut rencontrée il y a quelques jours à la Croix Rouge, par trois vauriens qui lui proposèrent de la conduire dans une bonne maison de logement, où elle aurait trouvé de l'ouvrage. Cette fille, réduite à la dernière misère, répliqua qu'elle se trouvait sans argent, et qu'elle n'aurait pu payer sa chambre. Mais ses compagnons mal intentionnés lui dirent que ce n'était rien, et ils la conduisirent par des chemins détournés jusque près de la ferme Vandenbucke, où ils la traînèrent dans une prairie et lui firent subir les derniers outrages.

Après avoir abusé honteusement de cette malheureuse, ils la rouèrent de coups et la chassèrent.

La pauvre fille a été trouvée le lendemain sur le pavé de Menin ; presque morte de frayeur, de froid et des coups qu'elle avait reçus.

La malheureuse est atteinte d'épilepsie.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 13 Mai

VOL A L'ETALAGE

Le 9 mai dernier, les nommés J.-B. Vanoberge, 30 ans, chauffeur, et Désiré Germanus, 35 ans, terrassier, tous deux sans domicile fixe et se vivant que de mendicité, profitant de l'attention d'une employée de la maison Perbard, rue Léon Gambetta, dérobèrent à l'étalage un coupon de rideau et un coupon d'étoffe, le tout d'une valeur de 10 francs.

Malheureusement pour eux, ils furent aperçus par un passant qui donna l'éveil, et qui les fit arrêter.

Ils sont condamnés à 4 mois de prison chacun.

***

6 mois de prison à Théophile Lahousse, pour ivresse et expulsion.

4 mois à Van Campenhoudt, tonnelier, sans domicile fixe, pour le même délit.

Me Courant.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Le tribunal de Dunkerque avait condamné à trois jours de prison et cent francs d'amende M. Schmidt fils, de Loobergbe, pour blessures par imprudence.

Le vélocipède que montait M. Schmidt avait rencontré et renversé une jeune fille.

La Cour confirme le jugement du 13 mai a condamné M. Schmidt à 50 francs d'amende réformant ainsi la sentence des magistrats de Dunkerque.

FAITS DIVERS

Le siège d'une église

Un habitant d'Uzès (Gard) regagnait, vers minuit, son domicile, quand il aperçut une lumière insolite dans l'église. Il courut avertir le gendarmerie, qui se transporta sur les lieux. On aperçut alors un homme grimpant le long du mur et cherchant à gagner un des vitraux.

Aussitôt, les gendarmes, baïonnette au canon et quelques habitant armés de fourches, cernèrent l'église. Notre escarpe jugea prudent de se rendre aussitôt. La police constata qu'il s'était déjà emparé d'une caisse enfermée dans une armoire et contenant 250 francs en monnaie de billon

Il a été, d'autre part, trouvé porteur d'un calice et d'un ciboire provenant d'un vol commis dernièrement dans l'église de Blanzac.

L'ESPRIT DES AUTRES

Entendu sur le boulevard de la Villette :

— Quiens! v'là Gugusse, qu'est q'tu fais donc à présent?

— Moi? je travaille chez le pédicure du musée Grévin.

***

Les points d'interrogation :

Pourquoi dit on d'un homme qui met de l'argent *de côté* que c'est pour n'en *avoir lui* en cas de besoin ?

***

— Dis donc, maman, s'écrie Bébé, la nuit a donc un œil ?

— Pourquoi ça ?

— Dame ! puisque tu dis que tu n'as pu fermer l'œil de la nuit !

***

Une vieille garde, en perdant sa jeunesse, est devenue acariâtre.

— Elle n'a plus la fraîcheur de la rose, disait une amie, mais elle en a conservé les épines.

TRIBUNE PUBLIQUE

Un groupe de facteurs nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Veuillez avoir l'extrême bonté de nous offrir l'hospitalité de vos colonnes pour insérer ce qui suit :

Le Muséum est visible tous les jours, de 10 heures du matin à 11 heures du soir.
Prix d'entrée : Une visite 50 centimes.

Pour la première fois en cette ville, GRAND THEATRE D'ATTRACTIONS, direction : Henri Tech — Athlètes, acrobates, gymnastiques, équilibristes, trapézistes et disloqués. — Le célèbre Homme-Canon, qui a obtenu de grande et légitimes succès dans toutes les principales villes de l'Europe. — Tous les soirs, changement de spectacle. — Prix des places : Stalles, 50 cent.; 1fres. 30 cent.; 2fres. 20 cent. — Les enfants accompagnés de leurs parents ne paieront que demi place.

Boulevard Gambetta, à côté du Théâtre Casti. — NAIADES, le plus grand succès de l'Aquarium de Londres, des Folies Bergères de Paris et du Cristal Palace d'Angleterre. — Grande Haute-les demi-heures. — Prix des places affiché au contrôle.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 13 mai

César Vankerckhove, Grande Rue, sour du Petit Paradis. — Henri Lebrun, rue du Brandelor, 19. — Jean Dewynck, rue Pierre-Haies, cour Verkindère. — Julien Desmicez, rue Ouest, cour Beaucourt, 105. — Louis Gaspel, rue de la Vigne. — Emile Sergent, Hôtel Dieu. — Germaine Delaux, boul de Cambrai. — Fernande Betsel, rue Mercier, 15. — Pierre Barendre, rue Charles Quint, 29. — Jules Catteau, rue du Fresnoy. — Clémé Ysebaert, chemin de la Mackelerie. — Emile Mercier, boul. Gambetta, 1. — Gaston Milot, rue Cadeau. — Lucien Mellier, rue du Tilleul. — Alida Damblin, rue d'Alger. — Aimée Catteau, rue de Toulouse. — Devulder, rue Ste-Thérèse.

Décès

Albert Bonthion, 4 ans, boul. Beaurepaire, cour Dubouzet. — Adolphe Barrière, 13 mois, rue Parc, sour Vaissier, 3. — Henri Buchaïlesi, 50 ans, appréteur, rue de l'Epeule, 280. — Emile Mathon, 1 an, rue Hommelet, cour Lebocq, 16 — Octavie Jacquin, 23 ans, bobineur, rue des Mackelerie. — Emile Mercier, boul. Gambetta, 1. — Gaston Milot, rue Cadeau. — Lucien Mellier, rue du Tilleul. — Alida Damblin, rue d'Alger. — Aimée Catteau, rue de Toulouse. — Devulder, rue Ste-Thérèse.

Mariages

Entre : Désiré Desmettre, 22 ans, peigneur et Marie Bouque, 24 ans, soigneuse. — Julien Lalou, 37 ans, forbisseur et Marie Muller, 49 ans. — Alexis Lorquin, 25 ans, maçon et Anna Lamoeil, 21 ans, couturière. — Georges Vandenbrugge, 25 ans, cordonnier et Hortense Verhamme, 22 ans, couturière.

ETAT-CIVIL DE MOUSCRON

du 5 au 12 mai

Naissances : Marie Verschecere, Blanc-Vignon. — Georges Debsl, rue de Menin. — Gervais Delcroix, cour des Moulins. — Laure Locroart, Christ. — Blanche Poppe, Mont-à-Leux. — Euphrasie Vanstichoubroeck, Mont à Leux. — Angèle Dernick, Bois de Chênes.

Décès. — Ernest d'Hélleu-Cerne, 2 ans 1/2, Compas. — Félicité Dcock, épouse Vandenhorre, 65 ans, Rugoyr. — Julie Dage, épouse Devlieger, 45 ans, cour des Moulins.

Mariages. — Entre : Louis Ryseelynck, 33 ans, aide-maçon et Geneviève Foot, 25 ans, ménagère. — Honoré Bollet, 38 ans, cuv. peintre et Vancrayenest Barbe, 26 ans, servante. — Louis Couvreur, menuisier, 24 ans et Adèle Delnatte, 26 ans, couturière.

CIGARE GOUDRON

Remède SOMMERUM de TABAC

NÉVRALGIES
MALADIES NERVEUSES, MIGRAINES
MAUX DE DENTS
GUÉRISON INSTANTANÉE
ANISINE-MARIN
Dépôt principal : 264, Boulevard Voltaire, Paris.

Goutte et Rhumatismes
Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Antigoutteux Marin, sirop végétal antiseptique, guérit la *Goutte, les Rhumatismes* aigus ou chroniques, et les *Douleurs* de toute nature, est constaté par tous les médecins et les rescrédentements unanimes des malades. Bouteille dans toutes les pharmacies. — Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la pharmacie, 264, boulevard Voltaire, à Paris.

SALUT AU PRINTEMPS!
Voici le renouveau : tous les cœurs sont en fête le printemps, source de gaîté, gonfle la poitrine de la première feuille... et le citadin se délecte aux rayons de soleil encore pâles qui se baignent, limides, sur les promenades publiques!... Au diable les rhumes et les bronchites, les fluxions et les maux de dents!... Plus de cor ! Plus de cors ! Plus de cors ! Plus de douleurs au cou, plus de précautions pour la bouche ! Hélas, mes amis, retrouvez votre enthousiasme et n'oubliez pas que le printemps est un enfant trompeur dire un capricieux dont Musset a dit qu'il rit et pleurait à la fois ! Méfiez-vous donc de ces brusques transitions du chaud au froid, méchantes traîtresses du renouveau ne sont que trop capables de causer le plus grand dommage à nos dents et à nos gencives. Aussi, serait-ce de la dernière imprudence que de ne pas, non-seulement entretenir, mais encore multiplier le plus possible les bienfaisantes lotions de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictines de l'Abbaye de Soulac et qui se trouve aujourd'hui sur toutes les tables de toilette parce qu'il n'a jamais failli à sa mission : nos jolies élégantes le savent bien — qui assure la grâce du sourire en conservant les dents blanches, les gencives saines et roses et l'haleine fraîche et parfumée.

Agent général : A. SEGUIN — BORDEAUX

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers, etc, etc.

Bourses Commerciales et Agricoles

Marchés de Lille

Du 13 Mai

	Cours du jour	Cours précédent
Huiles de Colza (h.)	55	...
Lin étranger (kl.)	49 50	...
Huile épurée pour vinaigret (kl.)	...	...
Sucres. — Cote officielle, blanc, base n° 1,	128 50	
à ... — Cote officielle. — 88 degrés,	...	à
Sucre Agglitiés.	...	...
alcools. — Cote officielle. 3/6 betteraves disp.,	39 50.	

Marché d'Orchies

du 13 Mai

BLÉ DE SEMENCE		AVOINE	
1re qualité	19 50	1re qualité	7 75
2e —	18 25	2e —	7 45
3e —	17 —	3e —	6 50
BLÉ VERT		SEIGLE	
1re qualité	17 —	1re qualité	11 —
2e —	16 25	2e —	10 —
3e —	15 50	3e —	9 —
BLÉ BLANC		FÈVES	13 — à 15 50
1re qualité	19 50	Colza	20 — 21 —
2e —	18 25	Lin	19 — 20 —
3e —	17 —	Cameline	13 — 14 —

Marché de Paris

du 14 mai

HUILE DE COLZA		Juillet-août	55 50
Courant	54 —	4 octobre	49 50
Juin	54 —	Raffinée	185 —
Juillet-août	55 50	TAUREAU (12 m.)	
4 derniers	55 50	Courant	52 25
HUILE DE LIN		Juin	53 15
Courant	49 50	Juillet-aout	53 75
Juin	49 50	4 derniers	52 60
Juillet-août	49 50	Marque Corbeil	56 —
4 derniers	49 50	BLÉ	
SPIRITUEUX		Courant	23 15
Courant	41 25	Juin	23 40
Juin	41 —	Juillet-aout	23 60
Juillet-août	42 25	4 derniers	23 20
4 derniers	42 —	SEIGLE	
SUCRES BRUTS		Courant	14 75
88 deg. disp.	50 75	Juin	15 —
SUCRES BLANCS		Juillet-aout	15 —
Courant	56 25	4 derniers	15 —
Juin	56 25	Temps : beau.	

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS n° 3	
Courant	41 25	Courant	56 25
Juin	42 —	Juin	55 50
Juillet-août	42 25	Juillet-août	55 25
4 derniers	42 —	4 d'octobre	49 50
SUCRES BRUTS		Raffinés	126 —
88 deg. disp.	50 75	Suite 100 kil.	56 —

Bestiaux

La Villette, 13 mai

Vente moyenne par continuation.

	Amenés	Vendus	Poids	Prix
Veaux	1.300	1.300	80	1 40
Bœufs	2.709	2.450	345	1 44
Vaches	719	623	345	1 44
Taureaux	223	201	345	1 44
Moutons	17.795	16.840	20	1 16
Porcs	2.744	2.340	81	1 16

Cours des Fonds — (13 mai)

Cotis. — Comptant. — Souleau.
Cotis officielle de 3 heures (f.)
Avril, ... mai, 106 1/4; sept., 106 3/4; juin, 106 1/4; août, 107 1/4; sept., 107 3/4; oct., 107 3/4; nov., 107 3/4; déc., 108 ...
Mai, 106 1/4; février 106 1/4; mars 106 ...
Ventes : 4,750 sacs.
Marché ferme.

Sucres — Baisse.
Sucres à Paris : Courant ... 56 ... 56 ...
trans. (nouv. cond.) 56 50 ...
consommation ... 56 50 ...
» 2 mois ... 56 50 ...
» 3 mois de pâtes ... 56 50 ...
» 1 mois d'octobre ... 56 50 ...

Cotons. — Amérique, cotil ... 3. mai, 70 ... juin 69 3/4; juil. 69 3/4; sept. 69; oct. 69 3/4; nov. 69 ...
Ocmrs, mai : juill. 67 1/2 ...
Dhollerah, avril, mai à à juin, 57 ...
Vendu : 000 balles Amérique et 300 b. Bengali, 000 p. au débarquement.
Marché soutenu.

Pétroles. — Marché sans changement.

	Paris	Vendu
Disponibilités.	16 1/2	16 1/2
Courant	16 1/2	16 1/2
Mai	...	...
Juin	...	16 1/2
Juillet	...	16 1/2
Août	...	16 1/2
4 derniers mois	...	16 1/2

Houblons. — Marché calme. — Pas d'affaire. — Toutefois prix bien tenus aux cours précédents.

Alost, disponible	30 1/2 à 1	29 1/2
Alost, récolte 1889	50 00	...
Poperinghe, vieil	40 00 à 45 00	...
— rec. 1889	32 00 à 35 00	...
Poperinghe, vieil	32 00 à 35 00	...
— rec. 1889	30 00 à 35 00	...

BOURSE DE LILLE

Du 13 Mai 1889

Les dernières cotes de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiées tous les vendredis

Actions (Villes et Départements)

Armentières 1886, (5000 obl. de 500)		1475	25
Actions (Sociétés)			
Bully-Grenay (le sixième),	18000 p.	1465	...
Campagnac (ex-coup. n° 12) p.	(2500)	220	...
Carvin et Oignies p.	53 p. (3045 act)	1000	...
Crespin, p. (8000 act.)	115 p.	Escarpelle (Nord)	
p. (5.000 act.),	3.800.	Lens, p. (3,000 act.)	
22,100.			

COUPONS DÉTACHÉS

1er Mai. Act. Aniche, le douzième, 38 fr. Bourges, 200, (nomin. 104 ; port., 192,50). Lievin, 60.

BOURSE DE BRUXELLES

du 13 mai

Emp. 3 1/2 p. 1.	102 00	Drux. Ill. 1868	95 ...
— 4r. 1.	102 00	Nouv. 1868	95 ...
— 4r. 1.	102 00	Ostende 4 p.	70 75
— 3 1/2	99 45	— 1887	4 50
Annuités 4 1/2	115 00 p.	— 1887	66 75
— 4.	106 25	Tournai 1874	48 75
— 3 1/2	90 50	Gand... 1874	164 25
Cr. comm. 4 1/2	110 —	— 1882	...
— 4.	106 50 p.	Liège... 1869	94 75
— 3 1/2	99 50	— 1870	115 50
— Spc 1851.	113 50	— 1880	115 50
— Spc 1886.	100 50	— 1887	115 50
Ann. ... 1867	92 25 p.	— 1874	98 50
Non libéré 1887	...	— 1879	97 25

Bulletin Financier

Paris, 13 mai

La séance d'aujourd'hui a manqué d'entrain après un début de hausse. Les cours ont varié de cent, de cent et demi à deux et demi, quelque centimes au dessous sur nos rentes et pour ainsi dire sans changement sur nos principales valeurs.

La 3 0/0 qui clôturait à 87.47, fait à 87.40.

La 4 1/2 perpétuelle de 95 c. à 95.10.

L'amortissable est à 95.47 au lieu de 95.50.

L'Italien à 97.75 n'a pas varié du reste les affaires sur cette valeur devienne de plus en plus restreintes.

Quant aux autres valeurs étrangères, elles n'ont présenté aucune modification.

Parmi les Etablissements de crédit, nous relevons le Crédit foncier, à 1340.

La Banque de Paris à 701.

Le Lyonnais à 800.

La Banque d'Escompte à 540.

Le Crédit Mobilier à 441.75.

Le Suez a baissé de 20 fr. à 2.825.

Le Panama a monté à 57.50.

On sait que l'émission des actions nouvelles du Comptoir national d'Escompte sera ouverte le 15 ; rappelons que cette émission comprend trois catégories de souscriptions : 1. Souscription irréductible et privilégiée pour les actions actionnaires à raison d'une action ancienne pour 2 anciennes ; 2. Souscription réductible pour les actionnaires voulant obtenir des actions nouvelles qu'ils possèdent d'anciennes ; 3. Souscriptions réductibles pour les capitalistes qui ne sont pas actionnaires.

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant, E. DUGARDIN.

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 36

La Nuit Maudite

DEUXIÈME PARTIE

LA LUTTE POUR LA VIE

Elle raconta tout : Ses amours avec Gaspard, qui avaient commencé ainsi que les amours de Paul avec Adrienne ; le refus du maître de forges ; puis, enfin, son consentement : la révélation que Gaspard de Lesguilly avait un enfant d'une autre maîtresse ; l'aveu de sa faute et de sa propre maternité à son père : l'assassinat de Gaspard à deux pas d'elle, alors qu'elle l'attendait, les pieds au feu, assise sur un canapé dans le salon ; l'arrivée des magistrats, les interrogatoires sur ces faits, longs, minutieux, pénibles ; la certitude que l'on eut bientôt que l'assassinat avait été commis par l'autre maîtresse de Gaspard ; la disparition des cent mille francs et d'un portefeuille aux initiales de la victime ; la découverte, dans les papiers du marquis, d'une lettre de menaces, évidemment écrite par l'assassin ; les tentatives infructueuses dans Recey et les villages voisins pour découvrir une fille mère autour de laquelle eussent plané les soupçons, dont on eût épié les démarches, dans le passé de la quelle on eût fouillé ; enfin le refus obstiné de Révéron de livrer le nom de cette fille mère, qu'il connaissait puisqu'il avait reçu sa visite... refus qu'il maintint, malgré les supplications et les larmes de Mathilde, malgré l'accusation qui, un moment, parut se retourner contre celle ci, malgré les menaces et objurgations des juges.

Rien ne lui échappa : elle dit tout.

Ah ! toute cette histoire était bien présente à sa mémoire. Elle avait vécu, depuis vingt cinq ans, avec les souvenirs qui, tous les jours de ces vingt cinq ans, avaient traversé son esprit, se mêlant, pour ainsi dire, à la vie de chacun de ces jours.

Elle lui donna aussi les noms de ceux qui furent mêlés à ce drame ; le docteur Corvigny, qui examina le cadavre ; le juge de paix, M. Terral ; le notaire, M. Desbois, des domestiques et des paysans.

— Oui, murmura Paul, après avoir entendu cet étrange récit, je comprends ce que vous avez souffert, et je ne suis pas étonné qu'après tant d'années écoulées, la plaie de votre cœur soit encore saignante.

Il y eut un silence. Chacun d'eux réfléchissait.

— Voulez vous me permettre de vous adresser quelques questions? demanda le jeune homme.

— N'est-ce pas moi maintenant, qui suis à vos ordres? dit la marquise enflévrée, surexcitée par l'histoire de ce drame où elle avait fait revivre et palpiter, pour ainsi dire, son âme de jeune fille.

— Depuis vingt-cinq, vous êtes retourné aux forges de Chalambot?

— Moi, jamais!

— Et M. Révéron?

— Lui, souvent. Il y est appelé par ses affaires, bien qu'il ait un représentant sérieux, son fondé de pouvoirs, en qui il a la plus entière confiance.

— De telle sorte qu'aujourd'hui vous ne connaissez du meurtre de Gaspard de Lesguilly, rien de plus qu'en ce temps là?

— Rien.

— Pas un indice... pas un détail?

— Pas un.

— Et vous croyez que moi, qui suis étranger, par conséquent qui trouverai plus que tout autre des difficultés à surmonter, j'ai quelque chance d'apprendre un secret que les magistrats eux mêmes, aidés des ressources que la police met à leur disposition, n'ont pu découvrir, — alors que ces magistrats poursuivaient leur enquête au moment même où le crime venait d'être commis — tandis que moi je ne commence mes recherches qu'un quart de siècle après? Avez vous réfléchi, madame, que c'est presque l'impossible que vous exigez?

— Hélas! je ne me dissimule pas les obstacles que vous rencontrerez... Je sais aussi bien que vous peu de chances de réussir...

— Sur quoi comptez-vous donc?

— Sur rien. J'ai foi dans le hasard, voilà tout. J'ai attendu jusqu'à ce moment parce que je n'ai pas trouvé plus tôt l'occasion que je cherchais, et ce n'a pas été sans colère, sans révolte, que j'ai attendu. Puisque cette occasion m'est offerte aujourd'hui, j'en profite. Je ne veux pas vieillir sans avoir eu moins la satisfaction de me dire que je n'ai rien négligé pour arriver à la découverte de la vérité. Car j'aurais un regret plus tard, le jour où je croirais qu'un effort de moi, qu'une tentative habile m'eût peut-être éclairée. Certes, l'entreprise n'est pas aisée, je le reconnais, maintenant surtout que je l'envisage avec vous. C'est peut être folie que de s'y jeter, et mieux vaudrait en rester là. Qui sait si le meurtrier ne s'est pas fait justice, ce qui expliquerait pourquoi il n'a pas été retrouvé? N'en parlons plus, voulez vous, monsieur Mirande? N'est ce pas votre opinion?

— Excusez-moi, madame, je n'ai pas essayé de vous cacher que j'entrevoyais des obstacles, afin de ne pas vous laisser concevoir trop vite des espérances. Mais je croirais avoir abusé de votre jeunesse si je ne tentais au moins de vous servir en cette occasion. Je vous ai dit que je vous étais dévoué. Je vous le répète et je suis prêt à partir pour Chalambot, quand vous le jugerez convenable.

— Encore une fois, merci, monsieur.

— Est ce aux forges même que je m'installerai?

— Si vous vous installiez aux forges, mon père pourra avoir des soupçons, trouver là, votre présence bizarre, s'informer, vous faire surveiller. Il faudrait que je pusse vous fournir un prétexte pour vous y envoyer. Ah! si mon père était partisan de votre mariage avec ma fille, le prétexte ne se serait pas attendre. Mais il n'y consentira, je le crains, qu'après bien des prières.

— Dès lors que faire? Si je prenais mes quartiers à Châtillon sur Seine, la ville voisine.

— Ce serait plus prudent, mais Châtillon est loin de Recey, loin de Chalambot, et je crois qu'il vaut mieux que vous soyez sur le lieu même du meurtre.

Elle s'arrête, réfléchissant, puis soudain :

— Je crois avoir trouvé, dit elle. Oui... c'est cela.

— Quoi donc?

— Au dernier voyage que mon père a fait à Chalambot, il a appris que le château de Lesguilly et la moitié du domaine qui en dépend étaient à vendre. Le voyage de mon père remonte à l'an dernier. Peut-être le château a t il été vendu, depuis ce temps; peut être aussi, et c'est plus probable, n'a t il point trouvé d'acquéreur. Ce que vous aurez donc de plus pressé à faire en sortant d'ici sera de vous en informer. Dès que vous serez renseigné, mon notaire, Me Maduré, vous donnera tous les détails; vous m'écrirez sans perdre une minute.

Il se chasse est toujours à vendre, j'accours à Paris, j'avais chez mon notaire, je lui recommande le secret vis-à-vis de mon père, et ma fortune est suffisante pour que je n'aie pas besoin d'avoir recours à lui, et le château, une fois en ma possession, vous vous y installez, vous faites le moindre bruit, vous vous produisez le moins possible, afin que le représentant de mon père, aux forges de Chalambot, n'ait pas l'occasion de parler de vous. Au besoin même vous pourriez changer de nom, car si mon père se doutait de notre entente en ceci, tout serait perdu. Est ce convenu et cela vous plaît-il.

— Je retourne à l'instant à Paris, ma dame, et dans deux ou trois heures au plus, vous recevrez une dépêche de moi vous avertissant de ce que vous voulez savoir.

— Non, je préfère que vous m'écrivez. Une dépêche éveille l'attention. Une lettre passe inapperçue. Je recevrai la votre demain, c'est assez tôt. D'autant plus que vous pourrez dire de ma part à Me Maduré de ne rien conclure avant de m'avoir vu.

Paul partit, reprit le train à Chantilly et sans tarder se rendit rue Lafayette chez le notaire.

Mathilde ne s'était pas trompée en pensant que le château n'était pas vendu.

Le lendemain, la marquise était chez Me Maduré et conclut l'affaire.

Et trois jours après, Paul embrassait Albine en lui disant :

— Ma bonne, je vais faire un petit voyage; ne sois pas inquiète si je reste longtemps parti.

— Où vas-tu donc?

Un peu partout. En Angleterre, d'abord en Irlande ensuite, puis je reviendrai en France... Et je ne te cacherai pas qu'en France, si je puis aller à Avallon, je m'y manquerai pas. Mais alors, je te donnerai des renseignements qui me seront nécessaires.

— Tu m'écriras? dit-elle, troublée inquiète.

— Certes et très souvent, ma bonne.

Le soir même, il était au château de Lesguilly. Il y trouvait un jardinier qui lui remettait les clés et le conduisait partout, comme si Paul avait été l'acquéreur, lui faisant prendre possession de cette demeure luxueuse.

Le château était passé en plusieurs mains depuis la mort du Comte de Lesguilly. Le dernier propriétaire, un financier, ayant fait de fortes pertes à la Bourse, s'en était débarrassé, [illegible] le château.

Le château était [illegible]

Le Gérant, E. DUGARDIN.